

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N°877 DU 17 SEPTEMBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 150^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 18 pages

Distribué à 15.100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Il ne saurait y avoir de victoire Politique possible sans victoire culturelle préalable ».

Antoine Gramsci

**CONFÉRENCE
DE LA CARICOM
SUR LES RÉPARATIONS
À SAINT VINCENT**

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 10

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 14

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 17

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LKP

LKP organise une conférence de presse autour des thèmes qui suivent : « Depuis de nombreuses années, les cultivateurs de Daubin, de Desbonnes, ... de la commune de Sainte-Rose se battent afin de faire respecter leurs droits. Ils sont aux prises avec un « Béké » qui revendique plusieurs milliers d'hectares de terres, sans titre, par la seule réputation d'être le représentant d'une société et descendant « d'une grande famille ». Depuis Avril 2013, la mobilisation des agriculteurs, a mis au grand jour l'escroquerie foncière dont ils sont victimes. É apa Sentwòz tousèl ! Après avoir été débouté à deux reprises par le tribunal de Pointe-à-Pitre, dans deux demandes d'expulsion des agriculteurs, le béké revient à la charge et demande la démolition des maisons de cinq agriculteurs mariés et pères de famille. L'audience est fixée au 20 septembre prochain à 14 heures au tribunal de pointe-à-pitre ».

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

TRANSPORT PUBLIC, DANGER

C'est le cri lancé le 12 septembre 2013 par les transporteurs de Guadeloupe, qui appellent à mettre fin aux aberrations qu'ils relèvent dans l'organisation des services, et dans les projets envisagés par les élus. La Chambre Régionale des Transporteurs Guadeloupéens et l'Union Syndicale des transporteurs routiers de la Guadeloupe ont tenu récemment une conférence de presse à ce sujet . Leur déclaration.

« La rentrée scolaire met une fois de plus en lumière les carences

du système de transport scolaire et interurbain, l'incapacité des politiques à gérer ce dossier et, d'une façon générale, la lente agonie de notre système de transport en Guadeloupe. Trois appels d'offres annulés par le tribunal administratif à l'initiative des professionnels, 100% des élèves ont été cependant transportés. Pour une fois le Tribunal a validé le 4ème appel d'offre, et pourtant cette fois-ci nos enfants sont restés sur le bord de nos routes sans pouvoir se rendre à leur établissement scolaire... Pourquoi le conseil général a-t-il attribué si tardivement les marchés alors qu'ils savent très bien qu'il faut prévoir dans les délais les recours et la mise en place des moyens (bus, conducteur...) !!!! Pourquoi le conseil général a attribué des DSP interurbaine à risque et péril, alors l'activité de transport est déficitaire et compensé dans tous les autres départements de France !!!! Pourquoi le conseil général laisse « couler » toutes les entreprises de transport interurbain, malgré tous les audits confirmant leur déficit et le manque d'implication de la collectivité ? Comment comprendre que nos élus veulent installer un tramway dont le coût annoncé est déjà de 220 Millions pour desservir 11 KM entre Pointe à Pitre et les Abymes alors que le Conseil Général se gausse sur les médias de nous accorder 6 millions par an pour toute la Guadeloupe. 220 millions d'euros = 1000 bus !!!! le transport interurbain ne représente qu'environ 500 bus. Ne vaudrait-il pas mieux investir dans le transport sur toute la Guadeloupe !!!!!!! pour mieux desservir la population des campagnes et des zones oubliées !!!!! Nous sommes le seul département de France à ne pas être accompagné pour son transport, alors que c'est une activité déficitaire Tout cela, est-ce une volonté politique ou de l'incompétence manifeste des instances qui gèrent le dossier. Les procédures d'appel d'offre mises en place par le Conseil général permettent-elles d'avoir un service de transport pour les usagers Guadeloupéens qui permette non seulement d'assurer un service de qualité, mais dans des conditions de sécurité optimales ? Est-ce en privilégiant les prix les plus faibles que nous pourrions offrir cela ? Nous ne le pensons pas ; bien au contraire, cela se fait au détriment de la sécurité et entraîne la disparition des entreprises locales. Ne faudrait-il pas plutôt privilégier la qualité des moyens de transport mis en place pour assurer ce service public et enfin offrir aux Guadeloupéens un transport de qualité ? Une nouvelle fois, les transporteurs de voyageurs refusent d'être les boucs émissaires d'une situation

installée par les pouvoirs publics et devant aboutir à la mort de notre profession. Voulons nous une stratégie inadaptée gérée par des entreprises internationales ou voulons-nous un système adapté à notre spécificité, à échelle humaine tenant compte de l'histoire de nos régions et prenant en compte l'aspect humain et économique ? Nous, professionnels sommes épuisés d'être baladés de réformes en procédures depuis 4 ans . Nos entreprises, bien qu'elles réalisent un service public, ne sont pas accompagnées à la hauteur du défi qu'est celui du transport. Nous demandons instamment que les instances ouvrent un véritable débat sur le projet de transport pour la Guadeloupe de toute urgence. Toutes les réformes mises en place par le Conseil Général sont des échecs alors que la profession a réalisé des efforts considérables pour répondre aux normes européennes et nationales en matière de transport de passagers. Vous devez savoir que ces pratiques anti économiques ont déjà des conséquences et en auront sur les transporteurs et leurs salariés. Nous disons STOP, stop à la politique qui consiste à toujours faire baisser le prix payé au transporteur et réduire l'accompagnement de la collectivité alors que le transport est un service public. Nous mettrons en place prochainement des actions pour bien vous montrer l'aberration de la situation ».

LA COUR DES COMPTES LANCE UN CRI D'ALARME AU SUJET DE LA PROTECTION SOCIALE

La Cour des comptes lance un signal d'alarme. Principaux concernés les soins dans le domaine de l'optique. Selon elle, les remboursements de frais dans l'optique par la Sécurité sociale sont bien trop élevés et pourraient faire l'objet d'économies bien plus importantes. Par ailleurs, elle affirme que le redressement des comptes sociaux connaîtra un "véritable coup d'arrêt" en 2013, "du fait de l'atonie de la croissance". Dans son rapport, on peut lire que cette année, le déficit du régime général de la Sécu (salariés du privé), devrait ainsi s'élever à 14,3 milliards d'euros, hors fonds de solidarité vieillesse. Ces comptes devraient être ajustés le 26 septembre, lors de la présentation du Budget de la Sécu 2014 par le gouvernement, qui s'est engagé à limiter son déficit public à 3,6% du PIB fin 2014. Plus généralement, la Cour s'inquiète d'une "spirale" de la dette sociale "toujours plus élevée et de moins en moins financée" qui doit être enrayerée "avec une urgence

impérieuse". "Résorber le déficit de la Sécurité sociale doit constituer une priorité majeure", relève-t-elle, soulignant que cet effort est "indispensable pour notre pays" et que "sa réalisation est possible". La progression des dépenses de santé remboursées par l'assurance maladie, fixée chaque année au travers de l'Ondam (objectif national des dépenses de l'assurance maladie), doit être limitée à +2,4% en 2014 (au lieu de +2,6 prévu) puis +2,3% en 2015 et 2016, selon elle. En 2012, ces dépenses se sont élevées à 170,3 milliards d'euros. Mais pour la Cour, il "importe de mettre en oeuvre des réformes structurelles seules à même d'infléchir durablement l'évolution tendancielle des dépenses". Elle consacre ainsi cinq chapitres aux hôpitaux, privés ou publics, où des économies sont réalisables. Des efforts peuvent également être réalisés dans les dépenses liées à la biologie médicale, dont le coût représente six milliards d'euros pour l'assurance maladie. Autres pistes d'économies possibles pour la Cour: la permanence des soins la nuit, les jours fériés et les week-ends, où l'on assiste à une "explosion des dépenses de l'assurance maladie qui ont triplé depuis 2011".

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAIT LE BILAN DE SON MANDAT

À la clôture de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, son Président Vuk Jeremić a confirmé qu'au cours de l'année écoulée, l'Assemblée générale avait adopté 90 décisions orales ou écrites et environ 300 résolutions. Selon lui, l'une des plus importantes décisions porte sur le Traité sur le commerce des armes. Le Président sortant a

aussi mentionné la « réunion historique » au cours de laquelle la Palestine a accédé au statut d'État non membre observateur, ouvrant selon lui la voie à des négociations directes entre les parties. Une autre avancée notable de la soixante-septième session, a été le texte historique sur la gouvernance économique mondiale. Les États Membres ont ainsi, et pour la toute première fois, posé les bases d'une interaction « flexible et régulière » entre l'ONU, le G20, les pays qui n'en sont pas membres, ainsi que les institutions financières internationales. Cette initiative, a déclaré M. Jeremić, permettra de compléter les efforts déjà existants au niveau multilatéral pour établir un système de gouvernance économique mondiale plus inclusif et participatif. M. Jeremić a ensuite évoqué les débats thématiques, une dizaine au total, qu'il a convoqués au cours de son mandat, se félicitant, en particulier, du « nombre record » d'États Membres qui y ont participé. « Ensemble, nous avons fait en sorte qu'il n'y ait plus de sujets tabous à l'Assemblée générale, ce qui aidera ce parlement universel à avoir un rôle plus prononcé dans la gouvernance des affaires du monde », a déclaré le Président, pour qui la tragédie en Syrie un échec cuisant reste. « Notre échec à trouver le moyen de mettre un terme au carnage me fait profondément honte », a avoué le Président. « La Syrie n'est que la dernière fissure à être apparue dans le système international face à une humanité qui traverse une crise existentielle comme aucune autre dans notre longue histoire et tumultueuse ». C'est dans ce contexte que les dirigeants du monde se sont retrouvés en juin 2012 à Rio pour jeter les bases de l'agenda post-2015. Pour en assurer le suivi, l'Assemblée a créé un Groupe de travail chargé de définir les objectifs du développement durable, convenu des termes de référence du Comité d'experts sur les options du financement desdits objectifs et dégagé un consensus sur le cadre du lancement du

Forum politique de haut niveau chargé de créer les modalités de suivi. « L'Assemblée générale a moins de 850 jours pour parachever cette tâche, sans doute l'effort le plus difficile de l'histoire de la diplomatie multilatérale. Si l'Assemblée échoue à créer les paramètres d'une transition universelle vers la viabilité, le monde ne s'en remettra jamais », a mis en garde l'ancien Ministre serbe des affaires étrangères. **Le Président sortant de l'Assemblée générale des Nations Unies, Vuk Jeremic, en a profité pour passer le marteau au Président de la 68ème session, John Ashe d'Antigua et Barbade.**

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBE

SAINT VINCENT : UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES RÉPARATIONS

Les représentants des gouvernements, de la société civile, des universités et des particuliers qui militent pour la cause des réparations pour le génocide indigène et l'esclavage, sont réunis à Saint-Vincent-et-les Grenadines les 15 et 17 septembre pour une conférence régionale sur les réparations. La conférence, organisée par le Premier ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, l'hon. Ralph Gonsalves ; C'est le premier événement majeur sur les réparations à la suite de la trente-quatrième Conférence des chefs de gouvernement du CARICOM à Trinité-et-Tobago en Juillet. Lors du Sommet, les chefs de gouvernement ont convenu de la création d'un Comité national de réparation dans chaque état membre avec le président de chaque comité assis sur une Commission des réparations CARICOM. Les chefs de gouvernement de la Barbade (président), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Haïti, le Guyana, le Suriname et Trinité-et-Tobago ont été identifiés pour assurer une surveillance politique. L'approche de la Communauté sera d'utiliser tous les moyens raisonnables pour parvenir à une solution à l'amiable sur les réparations. Cette conférence de trois jours comprend une réunion de la Commission des Réparations CARICOM

le 17 Septembre. Le Premier ministre Gonsalves a soulevé la question de la Conférence lors d'une brève discussion avec les membres du personnel du Secrétariat de la CARICOM le Lundi 9 Septembre quand il a visité Georgetown, et a souligné que « nous devons réparer l'héritage du colonialisme et du néo-colonialisme ».

SYRIE

LES DERNIÈRES INFORMATIONS

Le rapport sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie soumis lundi au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon n'apporte pas de réponses à plusieurs questions, notamment sur le lieu de la fabrication de la munition, a indiqué mardi le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. "Le rapport ne répond pas à la question de savoir si la munition a été fabriquée de façon industrielle ou artisanale (...). D'autres questions restent aussi sans réponses", a déclaré le ministre à l'issue de négociations avec son homologue français Laurent Fabius, en visite à Moscou. Et d'ajouter que la Russie supposait toujours que l'utilisation d'armes chimiques le 21 août près de Damas était une provocation. "Nous avons de très sérieuses raisons de supposer qu'il s'agit d'une provocation. Certains de nos partenaires ont catégoriquement déclaré que seul le régime pouvait utiliser des armes chimiques, mais la vérité doit être établie", a souligné M.Lavrov. Selon le rapport des enquêteurs de l'Onu, il y a bien eu usage d'armes chimiques le 21 août dernier dans une banlieue de Damas, en particulier de gaz sarin. Établir qui a fait usage des armes chimiques n'était pas dans le mandat des enquêteurs. D'après le document, les ogives retrouvées près de la capitale syrienne pourraient avoir été fabriquées tant de façon industrielle qu'artisanale.

Une éventuelle résolution du Conseil de sécurité de l'Onu sur la crise syrienne ne prévoira pas de recours à la force militaire, a déclaré mardi à Moscou le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. "La résolution ne sera pas adoptée sous chapitre 7e de la

charte de l'Onu. Nous l'avons clairement dit à Genève, et le document que nous avons concerté n'en comporte aucune mention", a fait savoir M.Lavrov à l'issue d'entretiens avec son homologue français Laurent Fabius. Le chapitre 7e de la charte des Nations unies prévoit un recours à la force militaire en cas de non-respect des exigences avancées par le Conseil de sécurité. "En cas de preuves convaincantes (de l'emploi d'armes chimiques, ndlr), le Conseil de sécurité doit adopter des mesures à l'encontre de violateurs, et ces mesures seront sans aucun doute adoptées", a indiqué le chef de la diplomatie russe, tout en soulignant qu'une telle décision nécessitait un examen supplémentaire.

La Russie et la France ont des divergences sur les moyens de rétablir la paix en Syrie, pays ravagé depuis plus de deux ans par un conflit meurtrier, a déclaré mardi à Moscou le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. "Nous n'avons pas de divergences en ce qui concerne l'objectif final (...) qui consiste à mettre fin à l'effusion de sang, à rétablir la paix sur la base du respect de la souveraineté et de la laïcité. Moscou et Paris partagent cet objectif, mais nous avons cependant certaines divergences concernant les moyens de l'atteindre", a indiqué le chef de la diplomatie russe à l'issue d'entretiens avec son homologue français Laurent Fabius. "Nous remercions nos amis français pour le soutien qu'ils ont apporté à l'initiative russo-américaine", a-t-il poursuivi.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Les Bourses asiatiques se replient ce mardi matin, alors que la Réserve fédérale américaine entame aujourd'hui une réunion cruciale de deux jours au sujet du devenir de sa politique monétaire. A Tokyo, au lendemain d'un jour férié, l'indice Nikkei

oscille autour de l'équilibre peu avant la fin de la séance, tandis que la Bourse de Hong Kong cède 0,3%, le Shanghai composite recule de 1,2%, Taiwan relâche 0,1% et Séoul reperd 0,5%. Enfin, Sydney se distingue par une légère progression de 0,2%, et Singapour grappille 0,1%, et la Bourse de Bombay (indice BSE Sensex) reste hésitante (+0,1%) en début de séance. Les investisseurs devraient rester prudents ces deux prochains jours, en attendant de savoir à quel rythme la Réserve fédérale américaine compte réduire ses injections de liquidités dans le système financier... En signalant en mai dernier, son intention de sortir de son programme d'assouplissement quantitatif "QE3", la Fed a provoqué une vive correction, cet été, sur l'ensemble des marchés émergents, où la perspective d'une baisse des achats de la Fed est synonyme de baisse des flux de capitaux entrant sur ces places financières. Selon le consensus de marché calculé par 'Bloomberg', les investisseurs s'attendent en moyenne à ce que la Fed annonce demain qu'elle réduira immédiatement de 10 Mds\$ ses achats d'obligations d'Etat, pour les ramener de 85 à 75 Mds\$ par mois... Une telle annonce serait déjà largement intégrée par les marchés. Au-delà, les investisseurs espèrent que la Fed leur fournira un calendrier précis de retrait de "QE3", mais ils pourraient être déçus sur ce point, le président de la banque centrale Ben Bernanke ayant indiqué plusieurs fois que la politique de la Fed serait dictée par l'amélioration de l'économie américaine, en particulier du marché de l'emploi.

ÉTATS UNIS

Wall Street progressait encore ce mardi, à la veille du verdict monétaire de la Fed. Plusieurs économistes évoquent la perspective probable d'une réduction des plans d'assouplissement monétaire quantitatif, actuellement chiffrés à 85 milliards de dollars de rachats d'actifs obligataires par mois. Une baisse de l'ordre de 10 milliards de dollars serait plausible, mais la politique de la Banque resterait très accommodante. Les investisseurs devraient aussi surveiller demain les prévisions en matière de taux à moyen terme et les perspectives économiques fournies par la Fed... Le DJIA gagnait 0,23% en clôture à 15.530 pts, tandis que le Nasdaq s'adjugeait 0,75% à 3.746 pts. Le S&P 500, en hausse de 0,42%, renouait avec ses sommets historiques à 1.705 pts. D'après le rapport du

jour du Département américain au Travail, l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis pour le mois d'août 2013 s'est établi en hausse de 0,1% en comparaison du mois antérieur, contre un consensus de place logé à +0,1% et un gain de 0,2% en juillet. Hors alimentation et énergie cette fois, le 'CPI' américain a augmenté de 0,1%, contre +0,2% de consensus et +0,2% également en juillet.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse mardi, tandis que Wall Street était en hausse, plombées par le secteur automobile et dans l'attente de la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale mercredi soir. À Paris, le CAC 40 a cédé 0,16% (-6,71 points) à 4.145,51 points. Le Footsie britannique a perdu 0,80% et le Dax allemand 0,19%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a reculé de 0,13% et le FTSEurofirst 300 0,41%. À l'inverse, à la clôture en Europe, le Dow Jones prenait 0,24% et le Standard & Poor's 500 0,31%.

CHANGE

L'euro montait légèrement face au dollar mardi, les investisseurs ayant les yeux rivés sur la Réserve fédérale américaine (Fed) qui se réunit pour deux jours au cours desquels elle devait trancher sur l'avenir de ses aides. Vers 18H00 GMT (14H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3358 dollar contre 1,3337 dollar lundi vers 21H00 GMT, après avoir atteint lundi un plus haut en près de trois semaines à 1,3386 dollar. La monnaie unique européenne montait aussi face à la devise japonaise à 132,54 yens, contre 132,20 yens lundi. Le dollar se reprenait face à la devise nippone à 99,21 yens contre 99,11 yens lundi, après avoir atteint la veille un plus bas en deux semaines (98,46 yens). Les cambistes attendaient l'issue de la réunion de deux jours du comité de politique monétaire (FOMC) de la Fed, qui a commencé mardi. La Fed injecte actuellement 85 milliards de dollars par mois dans le système financier américain sous la forme de rachats d'actifs dans le but de soutenir la reprise économique aux Etats-Unis, ce qui a pour effet collatéral de diluer la valeur du billet vert. Vers 18H00 GMT, la livre britannique reculait face à l'euro à 83,95 pence pour un euro et augmentait légèrement

face au dollar à 1,5911 dollar pour une livre - après avoir atteint lundi un plus haut en sept mois à 1,5963 dollar. La devise helvétique était stable face à l'euro, à 1,2366 franc suisse pour un euro, et augmentait face au dollar, à 0,9256 franc suisse pour un dollar. L'or a terminé à 1.312,25 dollars l'once au fixing du soir, contre 1.324 dollars lundi soir - après avoir atteint lundi un plus bas en cinq semaines à 1.303,43 dollars. La devise chinoise a terminé à 6,1210 yuans pour un dollar, contre 6,1202 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole approfondissaient leur recul mardi en fin d'échanges européens, après la reprise de la production pétrolière libyenne, l'apaisement des tensions internationales autour de la Syrie et alors que la Fed entame une réunion de deux jours de son comité de politique monétaire. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 108,24 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,83 dollar par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre perdait 1,03 dollar, à 105,37 dollars. Le Brent a atteint mardi un plus bas en cinq semaines, à 108,02 dollars, tandis que le WTI est retombé à ses niveaux de début septembre, à 105,50 dollars. La reprise de la production pétrolière en Libye, qui avait été très fortement réduite ces dernières semaines en raison d'un conflit entre le gouvernement et des gardes des installations pétrolières, pesait sur les cours du brut mardi.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



NÉGOCIATIONS SALARIALES : LES CLÉS POUR 2014

Si l'on en croît les récentes études publiées sur les pratiques salariales des entreprises françaises et Guadeloupéennes en 2013 concernant les revalorisations de salaires pour 2014, crise oblige, l'exercice consistant à satisfaire tout le monde sera périlleux ! 'une part, les salariés qui ont déjà fait des concessions les années précédentes, commencent à constater que leur pouvoir d'achat est en baisse, car leur salaire n'augmente pas aussi vite que le coût de la vie. Et dès janvier 2014, avec l'arrivée de nouvelles hausses d'impôts et de taxes, les actifs vont encore devoir mettre la main à la poche ou se serrer la ceinture. D'autre part, les entreprises continuent à subir les conséquences de la crise et ce ne sont pas les perspectives économiques de 2014 qui vont leur redonner l'espoir d'une année meilleure. Elles aussi vont connaître en 2014 des hausses de charges et d'impôts et participeront davantage à la réforme des retraites.

Les prévisions de revalorisation pour 2014

Cela étant, une récente enquête réalisée auprès de représentants des ressources humaines et dirigeants d'entreprises , révèle que les sociétés françaises et Guadeloupéennes ont programmé en moyenne des augmentations globales de salaires de 2,8% en 2014 : soit +1,2% pour tous les salariés et +2,5% en augmentation individuelle (au mérite ou à l'ancienneté). Dans les groupes de moins de 1.000 salariés, les revalorisations devraient atteindre les 3%, contre 2,1% dans les entreprises qui emploient plus de 1.000 personnes. S'agissant des cadres, leur statut ne leur permettra pas de décrocher la lune : en moyenne, les RH tablent sur une revalorisation de 0,56% l'année prochaine. Concrètement, lors des négociations annuelles obligatoires qui vont se tenir dans les entreprises à l'automne 2013, les employeurs ont intérêt à négocier une revalorisation générale de tous les salaires minime (pour se garder des marges pour les négociations individuelles, qui consisteront à garder les salariés les plus méritants et productifs),

mais suffisamment haute pour les salariés qui constatent chaque mois un gain net sur leur pouvoir d'achat.

Ces avantages annexes au salaire de base qui font rêver et augmentent la performance

Plusieurs leviers peuvent être utilisés pour satisfaire individuellement et/ou collectivement les salariés. Tout dépendra bien évidemment du statut du salarié (employé, ouvrier, cadre, commercial), mais aussi des ses missions au quotidien. Parmi les plus répandus, on retrouve :

Les primes : au mérite, à la productivité, à l'assiduité, pour la réalisation du CA, etc. Elles permettent de remotiver et de fidéliser les talents, afin que leurs efforts soient récompensés. Leur montant raisonne dans l'esprit du salarié, car cela permet d'envisager la réalisation de projets individuels concrets (changer un appareil électroménager, partir en week-end prolongé en vacances, s'offrir un petit plaisir, etc.).

Ajuster la partie variable de la rémunération : les cadres sont les premiers concernés, et cette partie peut représenter de 10 à 15% du salaire (basée sur le CA réalisé, la satisfaction client, la démarche qualité, la baisse du nombre des accidents du travail ou des arrêts de travail pour maladie dans leur équipe) ;

Les avantages en nature individuels : les salariés sont particulièrement sensibles aux avantages qui peuvent également utiliser au cours de leur vie privée, comme :

- le véhicule de fonction et la carte prépayée pour le carburant,
- le smartphone,
- l'ordinateur portable dernier cri,
- une enveloppe budgétaire pour les frais de représentation (frais pour la tenue vestimentaire, le coiffeur, le pressing, mais aussi pour emmener le client au restaurant, lui offrir un petit cadeau, etc.),

Les autres avantages individuels :

- acceptation d'une demande de télétravail partiel,
- mise en place d'horaires individualisés de travail (ex : être de repos les mercredi ou vendredi après midi),
- financement auprès d'une crèche privée d'une place gratuite pour l'enfant du salarié,

- place de parking individuelle et gratuite,
- déplacement en avion plutôt qu'en train pour ses déplacements pro,
- revalorisation du standing des hôtels acceptés dans les frais professionnels,
- nouvelle voiture de fonction plus adaptée aux besoins personnels du salarié (ex : la famille qui s'agrandit),
- financement d'une formation professionnelle à l'étranger en classe business (avec possibilité de prendre des congés-payés sur place à l'issue du congrès, par exemple),

Les avantages collectifs : certains avantages sont particulièrement appréciés des salariés et moins coûteux pour l'entreprise. Il 'agit par exemple :

- des titres-restaurant,
- des chèques-vacances,
- de la mutuelle d'entreprise,
- de l'augmentation de prime de trajet domicile-travail,
- de la possibilité de disposer 2H/ mois, d'une disponibilité (pour accomplir des démarches administratives personnelles, par exemple) ;
- d'une prime de fin d'année,
- de la mise en place d'un PERCO,
- de la mise en place d'un dispositif d'intéressement et de participation,
- d'un financement participatif à des séances avec un professionnel : masseur-kinésithérapeute, sophrologue, coach pour le management,
- l'accès à logement de vacances à prix très avantageux,
- la mise à disposition d'une salle de sport,
- l'amélioration de la qualité de vie au travail,

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut** ; **1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE